

	15 BP 287 Abidjan 15	DATE	25/09/15
	Tel : (225) 21 27 00 95/98		
	contact@soa-ci.net		
	www.soa-ci.net		

<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	<b>HYDROGENE</b>
-------------------------------------	------------------



2.1 : gaz inflammable.

**Danger**



### 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

<b>Identificateur de produit</b>	
<b>Nom commercial</b>	: Hydrogène
<b>N° FDS</b>	: EIGA067A
<b>Description chimique</b>	: Hydrogène No CAS :001333-74-0 No CE :215-605-7 No Index :001-001-00-9
<b>Formule chimique</b>	: H2
<b>N° d'enregistrement</b>	: Listé dans l'Annexe IV/V de Reach, exempté d'enregistrement
<b>Usage</b>	: Industriel et professionnel. Faire une analyse des risques avant utilisation.

### 2 Identification des dangers

#### Classification de la substance ou du mélange

Classe de Risque et catégorie de code réglementaire CE 1272/2008 (CLP)

- Dangers physiques : Gaz inflammables - Catégorie 1 - Danger (H220)  
Gaz sous pression - Gaz comprimés - Attention (H280)

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45 : F+; R12

#### Éléments d'étiquetage

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

- Pictogrammes de danger



- Pictogrammes de danger
  - Mention d'avertissement : Danger
  - Mention de danger : H220 : Gaz extrêmement inflammable.  
H280 : Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
  - Mentions de mise en garde
    - Prévention : P210 : Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.
    - Intervention : P377 : Fuite de gaz enflammé: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans risque.  
P381 : Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.
    - Stockage : P403 : Stocker dans un endroit bien ventilé.
- Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45
- Symbole(s)** : F+ : Extrêmement inflammable
- Phrase(s) R** : R12 : Extrêmement inflammable.
- Phrase(s) S** : S9 : Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.  
S16 : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.  
S33 : Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

### 3 Composition/informations sur les composants

**Substance / Préparation** : Substance.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	No Index	No. Enregistrement	Classification
Hydrogène	100 %	1333-74-0	215-605-7	001-001-00-9	NOTE 1	F+; R12 Flam. Gas 1 (H220) Press. Gas (H280)

Ne contient pas d'autres composants ni impuretés qui pourraient modifier la classification du produit.

Note 1: Listé dans l'Annexe IV/V de Reach, exempté d'enregistrement

Note 2: Limite d'enregistrement non atteinte

Voir le texte complet des Phrases-R au chapitre 16

### 4 Premiers secours

#### Premiers secours

- Inhalation** : Peut causer l'asphyxie à concentration élevée. Les symptômes peuvent être une perte de connaissance ou de motricité. La victime peut ne pas être prévenue de l'asphyxie.  
Déplacer la victime dans une zone non contaminée, en s'équipant d'un appareil respiratoire autonome. Laisser la victime au chaud et au repos. Appeler un médecin. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus.
- Ingestion** : L'ingestion n'est pas considérée comme un mode d'exposition possible.

### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

- Risques spécifiques** : L'exposition prolongée au feu peut entraîner la rupture et l'explosion des récipients.
- Produits de combustion dangereux** : Aucun(e).
- Moyens d'extinction**
- Agents d'extinction appropriés** : Tous les agents d'extinction connus peuvent être utilisés.

### 5 Mesures de lutte contre l'incendie (suite)

- Méthodes spécifiques** : Si possible, arrêter le débit gazeux.  
S'éloigner du récipient et le refroidir avec de l'eau depuis un endroit protégé.  
Ne pas éteindre une fuite de gaz enflammée, sauf si absolument nécessaire. Une réinflammation spontanée et explosive peut se produire. Eteindre les autres feux.
- Equipements de protection spéciaux pour pompiers** : Dans les espaces confinés utiliser un appareil respiratoire autonome.

### 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions pour les personnes** : Porter un appareil respiratoire autonome pour entrer dans la zone, à moins d'avoir contrôlé que celle-ci est sûre.  
Evacuer la zone.  
Assurer une ventilation d'air appropriée.  
Prendre en compte le risque d'atmosphères explosives  
Eliminer les sources d'inflammation.
- Précautions pour la protection de l'environnement** : Essayer d'arrêter la fuite.
- Méthodes de nettoyage** : Ventiler la zone.

### 7 Manipulation et stockage

- Manipulation** : Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.  
Empêcher l'aspiration d'eau dans le récipient.  
Purger l'air de l'installation avant d'introduire le gaz.  
Interdire les remontées de produits dans le récipient.  
Utiliser seulement l'équipement spécifié approprié à ce produit et à sa pression et température d'utilisation. Contacter votre fournisseur de gaz en cas de doute.  
Maintenir à l'écart de toute source d'inflammation (y compris de charges électrostatiques).  
Se reporter aux instructions du fournisseur pour la manipulation du récipient.
- Stockage** : Stocker le récipient dans un endroit bien ventilé, à température inférieure à 50°C.  
Entreposer à l'écart des gaz oxydants et des autres oxydants.

### 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Protection individuelle** : Assurer une ventilation appropriée.  
Ne pas fumer pendant la manipulation du produit.

### 9 Propriétés physiques et chimiques

- Etat physique à 20 °C** : Gaz.
- Couleur** : Incolore.
- Odeur** : Aucun(e).
- Masse moléculaire** : 2
- Point de fusion [°C]** : -259
- Point d'ébullition [°C]** : -253
- Température critique [°C]** : -240
- Pression de vapeur [20°C]** : Non applicable.
- Densité relative, gaz (air=1)** : 0,07
- Densité relative, liquide (eau=1)** : 0,07
- Solubilité dans l'eau [mg/l]** : 1,6

## 9 Propriétés physiques et chimiques (suite)

Domaine d'inflammabilité [%vol dans l'air] : 4 à 75  
Température d'autoinflammation [°C] : 560  
Autres données : Brûle avec une flamme invisible.

## 10 Stabilité et réactivité

Produits de décomposition dangereux : Aucun(e).  
Matières incompatibles : Peut former un mélange explosif avec l'air.  
Peut réagir violemment avec les oxydants.  
Air, Oxydant.  
Conditions à éviter : Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.

## 11 Informations toxicologiques

Informations toxicologiques : Ce produit n'a pas d'effet toxicologique connu.

## 12 Informations écologiques

Information relative aux effets écologiques : Pas d'effet écologique connu causé par ce produit.

## 13 Considérations relatives à l'élimination

Généralités : Ne pas évacuer dans les endroits où il y a un risque de former un mélange explosif avec l'air. Le gaz rejeté doit être brûlé dans un brûleur approprié équipé d'un arrêt anti-retour de flamme.  
Ne pas rejeter dans tout endroit où son accumulation pourrait être dangereuse.  
Contacter le fournisseur si des instructions sont souhaitées.

## 14 Informations relatives au transport

Numéro ONU : 1049  
• Etiquetage ADR, IMDG, IATA



: 2.1 : gaz inflammable.

---

## SOA-Côte d'Ivoire

15 B.P. 287 ABIDJAN 15 – Tel : 21 27 00 95/ 98 – Fax : 21 27 00 97  
Bureau et usine : Z.I. de Vridi (Face Unicao) – SARL au capital de 205.000.000 F. CFA  
R.C. 191859 – C.C. 9605450 Z – Régime d'imposition : Réel Normal – Centre des Impôts : Vridi